Réponse au Comité permanent des comptes publics Rapport 5, Les comportements sexuels inappropriés – Forces armées canadiennes, Rapports du vérificateur général du Canada – Automne 2018

Recommandation 2

Que, d'ici au 30 avril 2020, les Forces armées canadiennes présentent au Comité permanent des comptes publics de la Chambre des communes un rapport décrivant A) la mise en œuvre de la nouvelle approche nationale en matière de soutien aux victimes afin de s'assurer que cette approche répond pleinement aux besoins des militaires touchés par des comportements sexuels inappropriés; B) les mesures prises pour s'assurer que les militaires ont accès à un même niveau de services et soutien spécialisé peu importe où ils sont déployés.

Contexte

Le soutien aux victimes demeure une priorité institutionnelle de premier plan pour la Défense nationale, alors que l'Équipe de la Défense continue de réaliser des progrès dans la lutte contre l'inconduite sexuelle et la prévention. Dans son Plan d'action de la direction, le ministère de la Défense nationale (MDN) s'est engagé à élaborer une approche nationale de soutien aux victimes d'ici avril 2020. Cette approche comprend : 1) un plan national de soutien aux victimes; 2) un service exhaustif de gestion des cas.

En avril 2020, la Défense nationale a fait le point sur ses progrès au Comité et a souligné que les changements de structure dans le processus de gouvernance, le Règlement du recours collectif FAC-MDN pour inconduite sexuelle ainsi que la pandémie de COVID-19 avaient retardé l'élaboration du plan national de soutien aux victimes, maintenant intitulé *Stratégie de soutien pour les membres des FAC affectés par l'inconduite sexuelle*. La Défense nationale a promis d'informer le Comité de ses progrès et des échéanciers révisés pour l'élaboration de la stratégie d'ici le 31 décembre 2020. La Défense nationale est ravie de fournir la mise à jour ci-dessous.

Situation actuelle de la stratégie de soutien

En avril 2020, la Défense nationale a rapporté au Comité que le Règlement du recours collectif FAC-MDN pour inconduite sexuelle avait mené à la création d'un groupe de consultation pour fournir des conseils visant à améliorer les ressources et les programmes d'aide de l'Équipe de la Défense pour les militaires victimes d'inconduite sexuelle, y compris la stratégie de soutien.

Le groupe de consultation est composé de trois représentants des personnes inscrites au recours collectif, de trois représentants du MDN et des Forces armées canadiennes (FAC) ainsi que de trois experts en la matière externes. Le groupe a tenu sa première réunion officielle en février 2020, et après une interruption causée par le début de la pandémie de COVID-19, il a repris ses travaux en juin 2020. Il se réunit actuellement toutes les deux semaines, reçoit des séances d'information d'organismes de la Défense nationale et d'Anciens Combattants Canada qui sont responsables de la

prestation de services aux victimes, et tient des consultations avec des experts du soutien aux victimes.

Le groupe prévoit de présenter son rapport définitif sur ses consultations concernant le soutien aux victimes au sous-ministre et au chef d'état-major de la défense en août 2021. Dans le cadre de ce rapport, la Défense nationale s'attend à ce que le groupe de consultation ajoute des recommandations officielles et à ce qu'il examine la meilleure façon de les intégrer à la stratégie de soutien aux victimes et au plan de mise en œuvre. Le rapport du groupe de consultation ainsi que les réponses de l'Équipe de la Défense aux recommandations seront rendus publics en novembre 2021. La Défense nationale fournira au Comité un autre rapport d'étape d'ici le 31 décembre 2021, qui comprendra une date d'achèvement prévue pour la stratégie de soutien et le plan de mise en œuvre.

En plus de fournir des séances d'information au groupe de consultation, et en attendant son rapport final et ses recommandations, la Défense nationale continue d'élaborer sa stratégie de soutien et son plan de mise en œuvre dans la mesure du possible. Comme il a été mentionné en avril 2020, la Défense nationale consulte un groupe diversifié d'intervenants afin d'éclairer et de peaufiner la stratégie, y compris des survivants, des experts, des membres du personnel en déploiement de même que ses groupes consultatifs représentant les femmes, la communauté LGBTQ2S+, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. Grâce à ces consultations continues, la stratégie de soutien et le plan de mise en œuvre répondront directement aux besoins de tous les militaires, peu importe l'endroit où ils travaillent, conformément aux recommandations du vérificateur général.

Parallèlement, la Défense nationale veille également à ce que ses efforts actuels pour soutenir les victimes soient harmonisés avec les pratiques exemplaires en évolution dans le domaine d'aide aux victimes, et avec la stratégie fédérale Femmes et Égalité des genres Canada pour lutter contre la violence fondée sur le sexe et la prévenir.

Situation actuelle du Programme de coordination de l'intervention et du soutien

Comme il a été précisé en avril 2020, le service de gestion des cas, maintenant appelé le Programme de coordination de l'intervention et du soutien, s'ajoute aux services actuellement offerts par le Centre d'intervention sur l'inconduite sexuelle (CIIS) et les FAC. Il veille au soutien des victimes et à la défense de leurs droits, du moment où une victime contacte le CIIS jusqu'à ce que ses besoins soient pleinement satisfaits.

La Défense nationale continue la mise en œuvre du service après l'avoir lancé en août 2019. Même si l'obtention de commentaires de la part des utilisateurs présente des défis en raison de la nature délicate du service et des enjeux liés à la protection de la vie privée, les commentaires reçus à ce jour sont positifs et orientent les efforts continus visant à améliorer les services rendus.

À l'avenir, la Défense nationale vise toujours à doter en personnel le CIIS dans les centres régionaux du Canada au cours de la prochaine année financière afin de permettre un meilleur accès aux services en personne. Le MDN veillera à ce que le personnel dispose de l'éducation, de la formation et des compétences linguistiques nécessaires pour qu'il puisse fournir aux militaires le meilleur soutien possible. Le CIIS continuera à déployer tous les efforts pour améliorer le Programme et faire en sorte que sa stratégie future suive l'évolution des pratiques exemplaires du soutien aux victimes.

Efforts constants pour soutenir les victimes

La Défense nationale a continué d'appuyer les victimes pendant la pandémie de COVID-19 et a réalisé des progrès importants dans un éventail d'activités qui viendront compléter la stratégie et le service de gestion des cas à venir.

Au mois d'octobre 2020, la Défense a lancé *La voie vers la dignité et le respect : La stratégie d'intervention des FAC en matière d'inconduite sexuelle. La voie* est un plan exhaustif, à long terme, axé sur les changements de culture institutionnelle nécessaires pour lutter contre l'inconduite sexuelle et la prévenir. Ce plan aborde directement les principales recommandations formulées dans le rapport Deschamps de 2015 sur l'inconduite sexuelle et le harcèlement sexuel dans les Forces armées canadiennes, ainsi qu'au rapport de 2018 du vérificateur général sur les comportements sexuels inappropriés. *La voie* maintient une approche axée sur la victime et contient un cadre conceptuel, une orientation stratégique et un plan de campagne pour appuyer la mise en œuvre. Ce document comprend également un cadre de mesure du rendement pour surveiller et évaluer les progrès de la Défense nationale en matière de prévention de l'inconduite sexuelle et de traitement des cas, et en faire rapport.

De plus, le 18 novembre 2020, la Défense nationale a publié une nouvelle politique : la DOAD 9005-1, Intervention sur l'inconduite sexuelle. Elle définit les rôles et les responsabilités du personnel des Forces armées canadiennes et de la chaîne de commandement en matière de prévention de l'inconduite sexuelle et de soutien complet des victimes et du personnel concerné. Elle précise les obligations en matière de déclaration tout en veillant à ce que les points de vue des personnes touchées soient pris en compte et respectés dans la mesure du possible. La politique fournit également des conseils sur la façon dont les militaires peuvent obtenir des soins et du soutien sans présenter de rapport officiel à la chaîne de commandement, et met en évidence les formes de soutien offertes après le signalement des incidents, y compris dans le cadre du Programme de coordination de l'intervention et du soutien.

De plus, les Forces armées canadiennes poursuivent leur travail visant à mettre pleinement en œuvre la Déclaration des droits des victimes dans le Code de discipline militaire en vertu de la *Loi sur la défense nationale*. Les FAC consultent actuellement des organismes internes et des partenaires fédéraux, notamment le CIIS et son conseil consultatif externe, le groupe de consultation sur le règlement du recours collectif et le Centre de la politique concernant les victimes du ministère de la Justice. Afin de rejoindre le plus grand nombre de victimes possible, les FAC évaluent en ce moment les conseils d'experts sur la meilleure façon de consulter directement les victimes au moyen d'un sondage en ligne. Ces efforts permettront d'assurer que le cadre

réglementaire des Forces armées canadiennes défend efficacement les droits des victimes.

Enfin, la Défense nationale a signé des ententes en vue de fournir du financement à six centres d'aide aux victimes d'agression sexuelle près des bases des FAC, afin de soutenir les victimes et leur famille, y compris les employés civils. Le financement permettra aux centres de lancer de nouvelles initiatives et d'élargir les services déjà en place. Les programmes répondront aux besoins d'une population diversifiée, y compris la communauté LGBTQ2S+, les Autochtones, les minorités visibles et les personnes handicapées. La Défense nationale négocie actuellement trois autres ententes et prévoit de lancer un appel en vue d'une dixième entente au cours de la prochaine année.

La Défense continuera de travailler à assurer une approche complète et axée sur les victimes dans la lutte contre l'inconduite sexuelle.